



C.H. LAVAUR



Lavaur, le 18/11/2009

LA CAISSE A OUTILS DU MINISTERE ETAIT VIDE 1ère séance de la refonte de la catégorie B de la filière technique

Ni grands travaux, ni propositions ambitieuses au menu de la séance du 29 octobre 2009

La première séance de négociation de la filière technique catégorie B s'est ouverte, le 29/10/09, telle une pièce de théâtre, avec pour scénario, un contenu très pauvre, sans propositions innovantes, et sans surprise concernant l'évolution de la discussion et la question des rémunérations.

Pourtant, tous les agents de la filière logistique, longtemps oubliés, et malmenés dans le cadre de l'évolution des qualifications et des techniques, attendent avec impatience que leur rôle propre soit reconnu.

En effet, leur rôle demeure indispensable dans le cadre de la prise en charge des patients, car ils contribuent largement à la bonne marche des établissements.

La CGT l'a d'ailleurs rappelé au Ministère, qui reste sourd aux revendications légitimes des salariés et ne retient aucune de nos propositions.

Pire, il continue de se cantonner à la seule refonte de la catégorie B, dans le cadre de la transposition du nouvel espace statutaire de cette catégorie.

Il affirme qu'il y a des avancées significatives..... !

La Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins (DHOS) confirme surtout sa méconnaissance de la réalité des hôpitaux.

La délégation CGT a abordé la question de la reconnaissance des dessinateurs, des agents de maintenance biomédicale, des responsables de sécurité incendie, des responsables de sécurité des biens et des personnes, des ambulanciers...

Cette liste n'est pas exhaustive. Ces professions ont évolué, tant au niveau du contenu de leur formation que du niveau requis (diplôme de niveau 4 : BAC, ou de niveau 3 : BAC + 2) et du contenu professionnel.

Néanmoins, elles sont toujours positionnées en catégorie C. C'est inacceptable !

De même, la question des informaticiens a, de nouveau, été évoquée.

La CGT réclame leur intégration dans les grades statutaires de la filière technique, telle que prévue par les circulaires de la DHOS. Pour cela, il faut contraindre les établissements réticents à l'appliquer. Les Agents Chefs et les Techniciens Supérieurs Hospitaliers revendiquent une meilleure reconnaissance de leurs emplois, ainsi que des avancées sur les conditions d'accès à la catégorie supérieure.

En ce qui concerne les ambulanciers :

La DHOS partage avec la CGT l'idée que ce métier relève des soignants, mais avec beaucoup d'ironie, elle dit : « on ne peut pas reconnaître la catégorie B à tout le monde, CAR QUE DIRE AUX AIDES SOIGANTS ? ».

La position de la CGT est claire, elle revendique également une reconnaissance au niveau Bac, des Aides-Soignants, comme elle le demande aussi pour les ambulanciers !

La CGT demande également une reconnaissance des agents à un niveau licence pour la filière technique. En effet, il n'existe rien entre le BTS et le Master.

LE CADRE DES NÉGOCIATIONS DES GRILLES S'AVÈRE BRIDÉ.

La seule ouverture possible serait une discussion autour des conditions et des mesures transitoires vers de nouvelles grilles... imposées. Par exemple, le gain d'un échelon, par-ci par-là, pour éviter le phénomène dit « d'inversion de carrière », **mais ces « gains » se feront en contrepartie d'un allongement de carrière, accentuant mathématiquement la perte du pouvoir d'achat !**

Encore un effet mirage !

Les ratios promus / prouvables, ainsi que la suppression des taux font également l'objet d'une âpre discussion ! La CGT demande leur suppression.

Nous sommes en présence d'une coquille vide que le gouvernement tente d'habiller pour faire joli !!!

Ce triste constat n'empêche pas notre Fédération de faire ses propositions et de continuer à porter les légitimes revendications des salariés de la filière technique.

**Le premier acte est loupé pour la DHOS. Problème technique ?
La CGT sait comment le résoudre !! En y mettant les moyens financiers !**

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 h à 16 h. tél. : 05 63 83 30 38 ou 3038 Mail : cgt.chlavaur@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavaur.fr

